

Le Centre international de conférence de Bamako a abrité, les travaux du forum de concertation interrégionale. Ce forum dont le thème central est « réconciliation et réinsertion socioéconomique des femmes et enfants affectés par les conflits au Mali » s'étale sur deux jours et regroupe l'ensemble des acteurs de la crise.

**Le Premier Ministre, Oumar Tatam Ly a présidé hier mardi au Centre international de conférence de Bamako la cérémonie d'ouverture des travaux du forum de concertation interrégionale dont le thème porte sur la Réconciliation et la Réinsertion socioéconomique des femmes et des enfants affectés par la crise au Mali.**

Le ministre de la Réconciliation nationale et du Développement des régions du nord, Cheick Oumar Diarra, a expliqué que ces journées d'actions des femmes constituent un moment fort d'engagement collectif des femmes du Mali pour la paix avant de se réjouir que les journées se situent dans la ligne des actions entreprises par son ministère.

Il a rappelé que lors des assises nationales sur le Nord et des fora locaux de Gao, les participants ont plaidé pour la forte implication des femmes, des jeunes et des légitimités traditionnelles dans la résolution des conflits qui ajoute que les femmes seront naturellement au cœur du processus avec l'appui des jeunes et des acteurs communautaires.

Et au Premier ministre, Oumar Tatam Ly d'assurer les femmes que son gouvernement est à pied d'œuvre pour créer les conditions indispensables à la conduite d'un processus global pour, d'une part, assurer le rapatriement et réinsertion des populations réfugiées et, d'autre part, aller à des négociations inclusives et trouver les réponses idoines aux attentes des victimes de tous les conflits qui ont secoué le Nord de notre pays, de 1960 à nos jours. « Pour l'atteinte de ce résultat, les femmes et les jeunes doivent jouer un rôle de premier plan. Les thématiques qui seront développées au cours de ces assises doivent être à hauteur de souhait. Et la

Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR), mènera des investigations auprès des personnes ressources pour la lumière sur les contentieux non vidés » , a insisté le Premier ministre.

Il a aussi promu que les moyens seront mis en œuvre pour pouvoir une justice réparation des dommages et des préjudices causés aux personnes, aux familles dans un esprit d'équité. « Nul n'a le droit d'imputer aux générations d'aujourd'hui les fautes et les erreurs du passé, dont ils ne sont les auteurs », a précisé Oumar Tatam

Source : [Maliactu.net](http://Maliactu.net)